

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie



AIGLES

En 100 Questions

100 Réponses

*Tout ce que l'utilisateur souhaite savoir sur AIGLES,
l'Application Informatique de Gestion Logique
des Effectifs et de la Solde.*



AIGLES

Application
Informatique de
Gestion
Logique des
Effectifs et de la
Solde

**La matérialisation
d'une vision !**



AIGLES

APPLICATION INFORMATIQUE DE GESTION LOGIQUE DES EFFECTIFS ET DE LA SOLDE
PERSONNEL AND PAYROLL MANAGEMENT APPLICATION SOFTWARE

C' est 14 modules

- 1 Gestion de l'organisation, des emplois et des compétences
- 2 Gestion des recrutements
- 3 Gestion de la carrière
- 4 Ordonnancement, traitement de la solde et de la pension
- 5 Préparation des tableaux de bord et d'indicateurs de gestion prévisionnelle
- 6 Gestion administrative (dossier de l'agent public)
- 7 Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences (GPEEC)
- 8 Gestion des retraites et de la liquidation des droits
- 9 Gestion de la discipline et des récompenses
- 10 Gestion des notifications
- 11 Gestion des interfaces
- 12 Gestion des évaluations de la qualité de service
- 13 Gestion électronique du courrier et des archives
- 14 Biométrie (Contrôle des effectifs)

I. FONCTIONNALITES DE L'APPLICATION

Analogie des objectifs du traitement parallèle des dossiers des agents publics dans les systèmes SIGIPES-ANTILOPE et AIGLES

- vérification de la similitude et de la cohérence des résultats produits par le nouveau système ;
- test de la montée en charge du nouveau système dans son environnement d'exploitation ;
- possibilités pour les utilisateurs d'exploiter l'application dans leur environnement de travail habituel.



Source : Rapport d'activités du CIM
Piloteage du nouveau système 2023-2024



1- De quelle manière l'application facilite-t-elle la Gestion des Ressources Humaines ?

L'application AIGLES facilite la Gestion des Ressources Humaines de différentes manières, notamment :

- la consolidation et la centralisation des informations : AIGLES regroupe l'ensemble des données concernant les agents publics, comme les informations personnelles, les postes qu'ils occupent, leurs promotions, leurs absences et leurs évaluations de performance. De plus, chaque administration n'a la possibilité d'accéder qu'aux données relatives à son propre personnel. Cela favorise une administration plus structurée et logique ;
- la traçabilité de carrière : AIGLES offre la possibilité de suivre l'évolution professionnelle des agents publics en temps réel. Les gestionnaires ont la possibilité de consulter les dossiers des collaborateurs, de surveiller les promotions et les progrès de carrière, ainsi que d'organiser des sessions de formation pour perfectionner leurs compétences ;
- l'administration des rémunérations et des primes : l'application simplifie l'administration des salaires, primes et indemnités pour les agents publics. Elle garantit un calcul automatique et exact des soldes, diminuant ainsi les erreurs et les délais de paiement ;
- l'évaluation des performances : AIGLES comprend des mécanismes d'évaluation de la performance qui autorisent les gestionnaires à surveiller et à juger les performances des agents publics. Cela permet de repérer les atouts et les secteurs nécessitant des améliorations, favorisant ainsi une prise de décisions avisée ;
- la gestion des présences et absences : l'outil facilite le suivi des absences et des présences des agents publics. Elle facilite la gestion des congés, des absences pour raison de santé et d'autres sortes de congés, garantissant ainsi une administration efficace du temps de travail ;
- l'organisation des ressources humaines : AIGLES assiste dans la planification des ressources humaines en adéquation avec les exigences de l'administration. Elle facilite l'anticipation des embauches, des avancements et des affectations, garantissant de cette manière une exploitation optimale des ressources existantes ;
- l'automatisation des processus : l'application facilite l'exécution de nombreux procédés administratifs, allégeant ainsi le fardeau des gestionnaires et des agents publics ;
- la transparence et conformité : AIGLES renforce la transparence et garantit le respect des réglementations en vigueur en centralisant et automatisant les données. Ceci contribue à diminuer les fraudes et les fautes, garantissant ainsi une gestion plus juste et fiable.

2- Quels sont les renseignements disponibles sur un agent public dans l'application AIGLES ?

Dans l'application AIGLES, on peut accéder à une variété d'informations relatives à un agent public disposées de la manière suivante :

- informations personnelles : nom, prénom, date de naissance, lieu de résidence, situation familiale et autres coordonnées ;
- détails professionnels : position actuelle, ministère ou département, unité de travail, catégorie, rang et échelon ;
- historique professionnel : élévations de poste, progrès de carrière, formations entreprises et autres moments significatifs du parcours ;
- données salariales : détail des salaires perçus, primes, indemnités, ainsi que d'autres bénéfices financiers ;
- présences et absences : historique des présences, des absences, des congés, des arrêts de travail pour maladie et d'autres formes d'absences ;
- évaluations de performance et de rendement : rapports d'évaluation, avis des superviseurs, et cotes de performance ;
- détails concernant les pensions : date de départ à la retraite envisagée, estimation du montant des pensions, et gestion des dossiers de retraite;
- informations sur la formation : cours suivis, diplômes obtenus et compétences développées tout au long de la carrière ;
- droits acquis : avantages et droits particuliers accumulés au cours de la carrière.

3- Comment AIGLES gère-t-elle les données salariales des agents publics ?

L'application AIGLES assure une gestion précise et efficace des données salariales des agents publics à travers les fonctionnalités suivantes :

- centralisation des données : toutes les informations salariales des agents sont centralisées pour une gestion cohérente et structurée ;
- calcul automatisé des salaires : AIGLES calcule automatiquement les salaires en tenant compte des paramètres tels que le grade, l'échelon, les primes, et les retenues, garantissant des paiements précis ;
- gestion des primes et indemnités : l'application gère et ajoute automatiquement les primes et indemnités aux salaires mensuels selon les critères définis ;
- suivi des paiements : l'application AIGLES enregistre chaque paiement et permet de générer des historiques de paie pour résoudre rapidement les anomalies ;

- mises à jour en temps réel : toute modification des données salariales est mise à jour en temps réel, assurant des informations toujours actuelles ;
- génération de bulletins de paie : l'application génère des bulletins de paie détaillés incluant toutes les informations pertinentes ;
- transparence et accès sécurisé : les agents publics peuvent accéder à leurs données salariales via un portail sécurisé pour consulter leurs bulletins de paie et vérifier les montants perçus ;
- rapports et analyses : l'application AIGLES génère des rapports et analyses pour aider à la prise de décisions et à la planification des budgets salariaux.

4- L'application permet-elle de suivre les carrières des agents publics ?

Le progiciel AIGLES permet de suivre les carrières des agents publics de manière détaillée et efficace à travers :

- l'historique de carrière : l'application enregistre les postes, promotions, avancements d'échelons et affectations de chaque agent public ;
- les évaluations de performance : AIGLES inclut des outils pour évaluer les performances, identifier les points forts et les besoins d'amélioration ;
- le suivi des formations : les formations et certifications des agents publics sont enregistrées, permettant un suivi des compétences acquises ;
- la gestion des absences et congés : l'application suit les absences, congés, et arrêts maladie, assurant une gestion complète du temps de travail ;
- l'accès en temps réel : les agents peuvent consulter leurs informations de carrière en temps réel via un portail sécurisé ;
- les rapports et analyses : AIGLES génère des rapports sur les parcours professionnels, aidant à la prise de décisions éclairée en gestion des ressources humaines.

5- Quelles mesures de sécurité ont été mises en place pour protéger les données ?

Pour protéger les données des agents publics dans AIGLES, des mesures de sécurité strictes sont mises en place, à savoir :

- le chiffrement des données : les données sont chiffrées pour prévenir tout accès non autorisé ;
- l'accès sécurisé : accès via des portails sécurisés nécessitant une authentification stricte ;
- les contrôles d'accès : seuls les utilisateurs autorisés peuvent accéder aux informations pertinentes ;

- la surveillance continue : surveillance régulière pour détecter et prévenir les menaces de sécurité ;
- les mises à jour et audits : des mises à jour fréquentes et audits de sécurité sont effectués pour garantir la protection continue des données.

6- Est-il envisageable de créer des rapports sur mesure avec AIGLES ?

Comme AIGLES appartient au Gouvernement camerounais, tous les états produits sont uniques et conformes aux normes nationales.

7- Comment l'application AIGLES aide-t-elle à améliorer la transparence dans la gestion publique ?

L'application AIGLES améliore la transparence dans la gestion de la ressource publique en centralisant et automatisant les processus de traitement des dossiers et de la paie, rendant les informations accessibles et traçables, réduisant les erreurs, les fraudes, le contact usager-gestionnaire et facilitant des audits précis et réguliers.

8- Quelles sont les diverses langues prises en compte par l'application ?

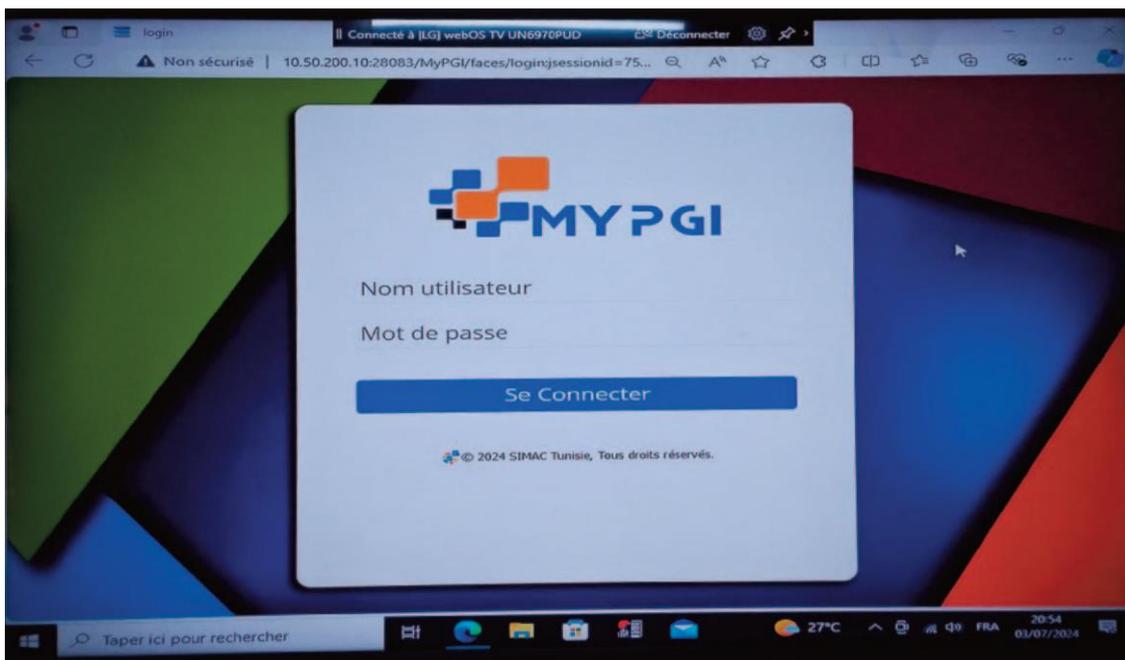
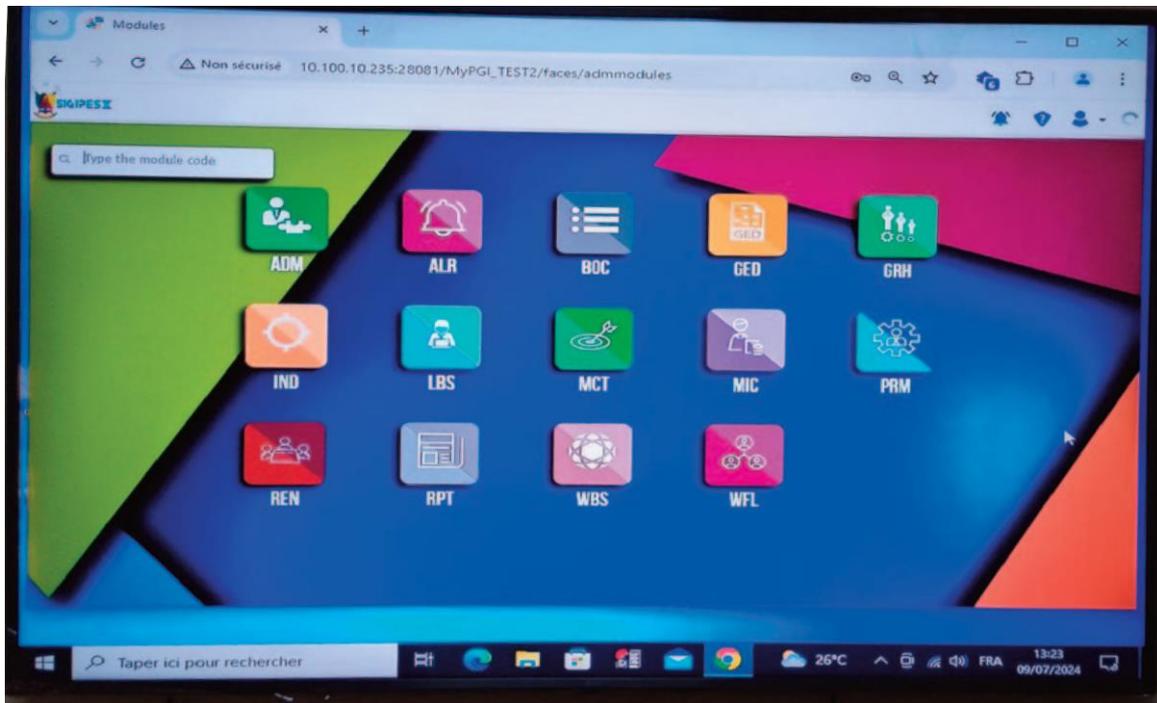
L'application AIGLES supporte le français et l'anglais, permettant aux utilisateurs de sélectionner leur langue préférée pour explorer l'application et exploiter ses fonctionnalités de manière efficace.

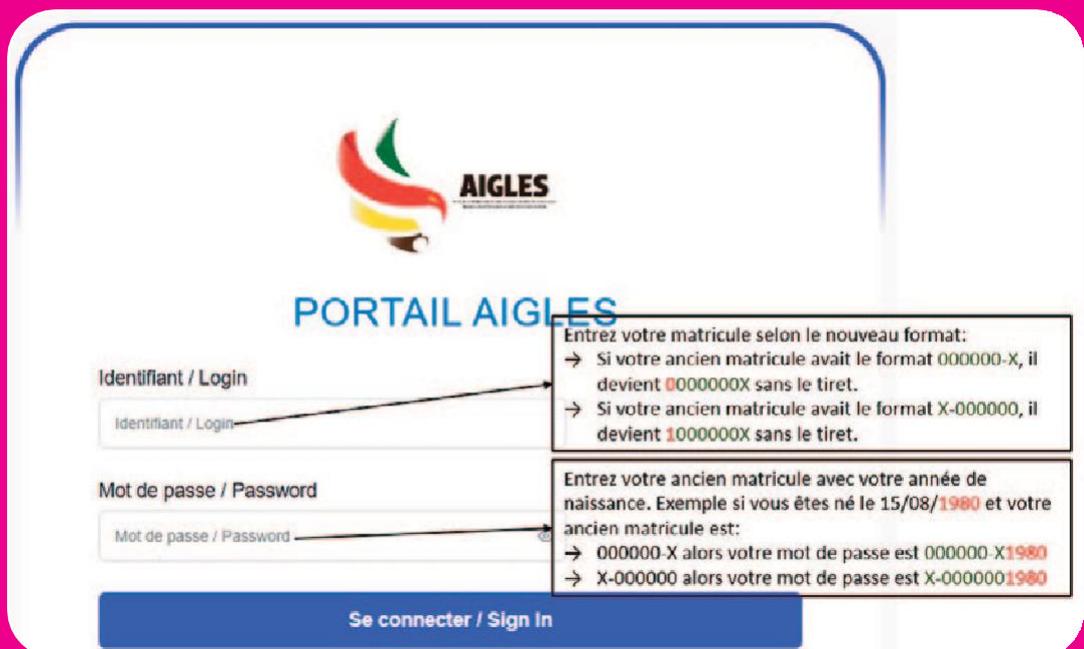
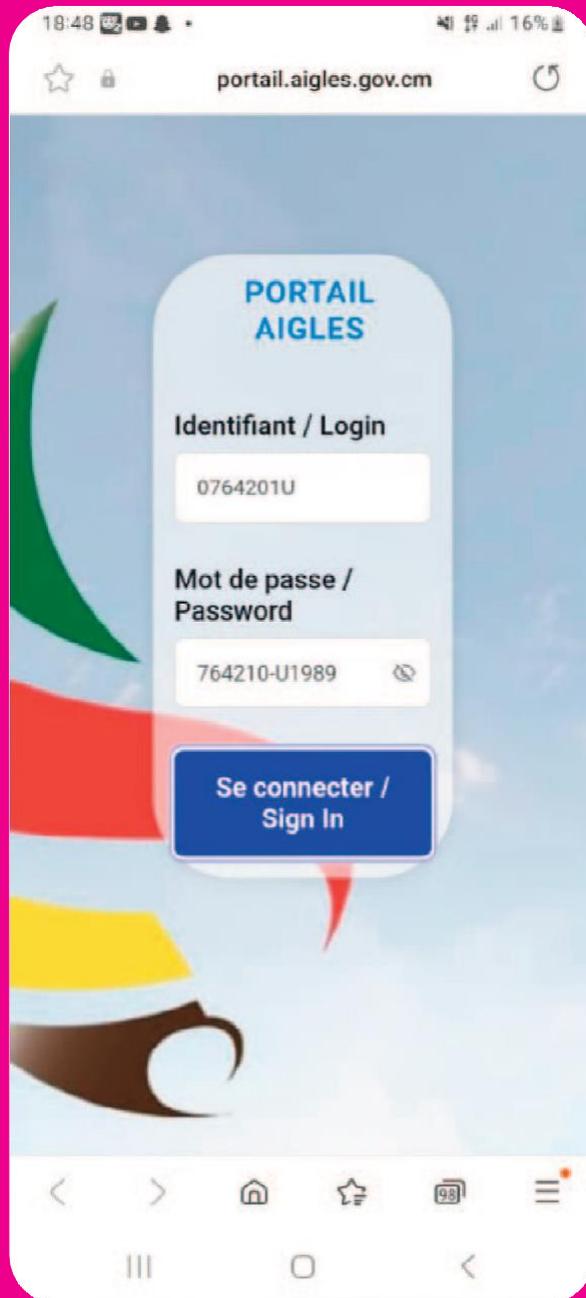
9- Est-il possible de recevoir des notifications via l'application ?

Il est possible de recevoir des notifications via l'application AIGLES. Les utilisateurs peuvent être informés en temps réel des mises à jour importantes, des rappels, et des alertes concernant leurs carrières, leurs salaires, et d'autres informations pertinentes.

10- L'application est-elle accessible sur mobile ?

Le portail web qui est la partie de AIGLES ouverte à tous les agents publics est accessible sur mobile. Les agents publics peuvent ainsi créer leurs comptes où ils pourront suivre leurs carrières, consulter leurs soldes et télécharger leurs bulletins de solde.





II. ACCES ET UTILISATION DE L'APPLICATION

BUZZ DU JOUR [Flags] Journée 23 Janvier ...

REPUBLIQUE DU CAMEROUN



REPUBLIC OF CAMEROON

PAY SLIP		JANUARY 2025				
Ministry of Communication						
PAYMENT METHOD	PO17212933682K	SERVICE NBR : 0562431V				
BIRTH DATE		RESIDENCE				
Position		Yaounde VI				
Unit Head	In active service	UNDER POSITION				
		Normal activity				
GRADE	CLASS	LEVEL	INDEX	HOUSING	CHILDRE	
Ingenieur Principal des travaux des	H	00	1140	Unhoused	2	
REMUNERATION ELEMENTS			AMOUNT			
CODE	DESIGNATION	GAINS	DEDUCTIONS			
1101	Solde Indiciaire	32				
2001	Complément Forfaitaire					
3001	Indemnité de Logement					
5001	Indemnité de Soutien					
5007	Prise de fonction					
5501	Indemnité					
5601						
5602						
5999	Dr. Indemnité					
9000	IRPP					
9010	Taxes communales		1.			
9020	Contributions additionnelles		2.			
9030	Credit Foncier		11			
9040	Redevance Audiovisuelle (CRTV)		2			
9101	Cotisation pension retraite		2			
TOTAL		460367				
NET TO PAY	THREE HUNDRED EIGHTY EIGHT THOUSAND SIX HUNDRED NINETY FOUR	388695				

NOTIFICATION : X

AIGLES

AIGLES, edited on : 23/01/2025 17:23:16



11- Comment peut-on accéder à l'application AIGLES ?

AIGLES est une application web. Pour avoir accès au progiciel, on utilise un navigateur internet (comme Google Chrome, Mozilla Firefox, Microsoft Edge, ou Safari) et l'adresse web suivante : production.aigles.gov.cm. Pour le portail, on utilise l'adresse suivante : portail.aigles.gov.cm

12- Quels sont les prérequis techniques pour utiliser AIGLES ?

Pour utiliser le progiciel, rassurez-vous de :

1. Pour les gestionnaires des ressources humaines :

- d'avoir un ordinateur de bureau ou un ordinateur portable ayant un navigateur web à jour, tel que Google Chrome, Mozilla Firefox, Microsoft Edge ou Safari ;
- d'être connecté au réseau d'interconnexion des administrations.
- d'avoir un compte ;
- s'assurer de ce que votre appareil dispose des dernières mises à jour logicielles et de sécurité ;
- vérifier que votre appareil répond aux exigences minimales de l'application AIGLES (système d'exploitation, mémoire, etc.).

2. Pour le reste des agents publics par le portail :

- un ordinateur de bureau, un ordinateur portable, une tablette ou un smartphone compatible ayant un navigateur web à jour, tel que Google Chrome, Mozilla Firefox, Microsoft Edge ou Safari ;
- une connexion Internet stable et rapide pour accéder à l'application et utiliser ses fonctionnalités en ligne ;
- un nom d'utilisateur et un mot de passe pour se connecter de manière sécurisée à l'application ;
- s'assurer que votre appareil dispose des dernières mises à jour logicielles et de sécurité ;
- vérifier que votre appareil répond aux exigences minimales de l'application AIGLES (système d'exploitation, mémoire, etc.).

13- Comment s'authentifier pour accéder à l'application ?

Suivez les étapes suivantes pour s'authentifier à l'application AIGLES :

1. Sur le portail web :

- ouvrez votre navigateur web et rendez-vous sur le portail AIGLES.
- entrez votre Identifiant (Matricule au nouveau format.) ;
- entrez votre mot de passe (votre matricule à l'ancien format avec le tiret concaténer à votre année de naissance) ;

- cliquez sur se connecter ;
- suivre les étapes de création du nouveau mot de passe et de contrôles sur le nom, prénom, date d'entrée, date de naissance, numéro de téléphone et email, sans ajouts d'espaces ;
- cliquez sur sauvegarder ;
- le système vous ramène à l'invite de connexion où vous entrez votre Identifiant (Matricule au nouveau format.) et le nouveau mot de passe que vous avez créé ;
- Cliquez sur le bouton «Se connecter» pour accéder à votre compte de manière sécurisée.

2. Sur AIGLES pour les gestionnaires de ressource humaines :

Le compte doit préalablement être activé et un profil y affecté. Par la suite suivre les étapes suivantes :

- ouvrez votre navigateur web et rendez-vous sur le portail AIGLES ;
- entrez votre Identifiant (Matricule au nouveau format.) ;
- entrez votre mot de passe (votre matricule à l'ancien format sans le tiret concaténer à votre année de naissance) ;
- cliquez sur se connecter ;
- suivre les étapes de création du nouveau mot de passe ;
- cliquez sur OK ;
- le système vous ramène à l'invite de connexion où vous entrez votre Identifiant (Matricule au nouveau format.) et le mot de passe que vous avez créé ;
- cliquez sur le bouton «Se connecter» pour accéder à votre compte de manière sécurisée.

14- Que faire si vous perdez votre mot de passe ?

Si vous avez perdu votre mot de passe :

1. Sur le Portail web :

- cliquez sur l'option « Mot de passe oublié » sur la page de connexion ;
- Suivez les étapes indiquées pour réinitialiser votre mot de passe.

2. Sur AIGLES pour les étapes destinées aux responsables des ressources humaines : Contactez l'administrateur du site afin de procéder à la réinitialisation de votre mot de passe.

15- Est-ce que les utilisateurs peuvent accéder à AIGLES à distance ?

Le portail web est accessible sur internet peu importe le réseau utilisé et l'accès au progiciel AIGLES, requiert une connexion au réseau d'interconnexion des Administrations.

16- Les agents publics peuvent-ils mettre à jour leurs propres informations ?

Non, la mise à jour des informations des agents publics se fait par l'administration utilisatrice dudit agent à travers une demande de ce dernier.

17- Comment les autres administrations peuvent-elles s'approprier AIGLES ?

Pour faciliter l'appropriation de AIGLES aux autres administrations :

- des sessions de formation pour les responsables et utilisateurs de l'application sont organisées régulièrement ;
- les manuels et guides d'utilisation détaillés ont été remis aux Secrétaires Généraux et aux responsables en charge de la gestion des ressources humaines dans les administrations ;
- une équipe mobile chargée du suivi-accompagnement des administrations a été mise en place pour assister de manière continue ces dernières ;
- une communication claire et régulière sur les avantages et les fonctionnalités de l'application est encouragée.

18- Quelles mesures ont été prises pour assurer une utilisation fluide de l'application ?

Pour garantir une utilisation sans accrocs de l'application, les mesures suivantes ont été mises en place :

- optimisation des performances techniques afin d'assurer un accès rapide et constant ;
- création d'une interface utilisateur ergonomique pour faciliter la navigation ;
- assistance technique accessible pour accompagner les utilisateurs en cas de difficultés ;
- actualisation fréquente de l'application pour rectifier les erreurs et perfectionner les fonctionnalités.

19- Comment garantir que les données saisies sont correctes ?

Afin d'assurer la précision des informations entrées :

- l'entrée manuelle des données est restreinte, lors de la gestion des dossiers le système détermine automatiquement la situation actuelle à partir de l'ancienne ;
- l'emploi de vérification lors de l'entrée des données est effective ;
- la confirmation et la validation des renseignements se font par des superviseurs avant l'approbation finale ;
- les utilisateurs ont été formés sur l'importance de la rigueur dans la saisie des données et les meilleures pratiques en la matière.

20- Est-il possible de restaurer des informations effacées par inadvertance ?

Oui, on peut récupérer des données qui ont été effacées par inadvertance dans AIGLES. En cas de suppression accidentelle, des sauvegardes et des backups effectués régulièrement permettent de récupérer les données.





